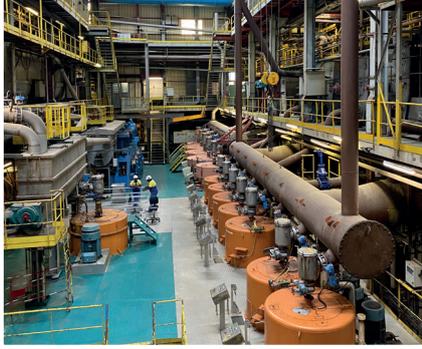


ADIR

Association pour le Développement Industriel de La Réunion



Rapport d'activité 2023



Le mot du Président

Chers adhérents, chers collègues, chers amis,

Cette année encore, nous avons choisi de vous présenter le rapport d'activité de l'ADIR en format vidéo, afin que tous les membres de l'équipe opérationnelle vous exposent leurs travaux et missions. La nouveauté cette année est la participation de nos adhérents volontaires, qui partagent l'utilisation qu'ils font des services et outils déployés par l'ADIR.

Pour ma deuxième année de présidence, j'ai souhaité inscrire l'action de l'ADIR dans la continuité des grands projets que nous portons depuis des années, tout en fixant de nouvelles priorités en lien avec les préoccupations de nos industries.

Les sujets de l'octroi de mer, des conditions du fret, de nos outils de communication et de promotion de la production locale, ainsi que nos actions en termes d'économies d'énergie ou de gestion des déchets, sont le lot quotidien de notre équipe, engagée et proactive sur tous ces sujets, dont certains connaissent des développements porteurs d'opportunités intéressantes pour nos industries.

Le sujet de l'octroi de mer, qui m'a fortement mobilisé en 2023 et en 2024, reste encore, au moment où j'écris ces mots, en suspens, tributaire de décisions trop souvent inspirées par des analyses dont nous pouvons légitimement douter de l'impartialité, car elles ne tiennent aucun compte des spécificités des outre-mer. Ce sera le sujet d'introduction de notre assemblée générale dans sa partie publique.

Un nouveau sujet de préoccupation va nous mobiliser dans les jours et semaines à venir : l'annonce par le gouvernement de la réduction des budgets de la LODEOM, décision dont l'impact sur l'industrie risque d'être catastrophique et qui doit amener l'ensemble des forces économiques des outre-mer à se mobiliser sous l'égide de la FEDOM.

J'ai engagé l'ADIR sur deux sujets que je considère comme primordiaux pour nos industries :

La RSE, responsabilité sociétale et environnementale, qui s'impose désormais à l'ensemble du monde économique et est devenue incontournable, puisque l'implication des entreprises dans tous les aspects de la RSE est devenue un critère d'appréciation préalable à l'attribution des financements publics et bancaires. L'ADIR prend ce sujet à bras-le-corps en déployant les outils qui permettront à vos entreprises de cocher les cases d'une démarche RSE. Un mini guide vous est remis lors de cette assemblée générale, afin de préparer en 2025 une campagne d'audits RSE dans vos entreprises.

La formation et l'emploi, sujet de plus en plus préoccupant, car les chefs d'entreprise sont confrontés à une situation inédite : le désengagement au travail, en particulier des nouvelles générations. Recruter les personnels répondant aux besoins spécifiques de nos industries, et les garder dans nos entreprises, est l'un des gages de la survie de nos activités. C'est pourquoi j'ai impulsé un plan d'actions visant à tisser un réseau de collaborations constructives et efficaces avec l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi à la Réunion.

En complément de ce travail, nous devons absolument recenser les besoins de l'industrie en nous projetant sur la décennie à venir, exercice compliqué mais incontournable si nous voulons être efficaces.

Enfin, nous avons l'ambition de faire de l'ADIR l'interface entre les besoins de formation, d'apprentissage, d'alternance et de recrutement de vos industries, et l'offre de formations et d'emplois, souvent insuffisante et trop dispersée pour répondre efficacement à vos besoins.

Ce projet de « centre de formation aux métiers de l'industrie », que nous déploierons en 2025, peut devenir une source de revenus pérenne pour l'ADIR.

2024 est l'année des 15 ans de Nou La Fé, notre marque collective est devenue le label d'identification des produits locaux, que 90% des consommateurs réunionnais citent spontanément. Hélas, nos industries sont encore trop peu nombreuses à adhérer à Nou La Fé, bien qu'elles puissent ainsi disposer d'un marqueur identitaire pour nos produits face à la concurrence des produits importés.

Enfin, je tiens à nous adresser à tous un satisfecit pour l'organisation en 2023 du premier salon de la production locale, le Salon Lokal, dont le succès inattendu nous amène à projeter une deuxième édition en septembre 2025.

Je profite de cette tribune pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs pour leur engagement et les résultats obtenus.

L'ADIR est plus forte, plus présente, plus active que jamais, au service de nos adhérents et de La Réunion dans son ensemble.

Restons plus que jamais groupés.



Michel DIJOUX
Président de l'ADIR



Thierry REYDELLET
Secrétaire Général



Introduction

L'année 2023 a été une année extrêmement dense pour l'ADIR, il est difficile de la résumer en une phrase mais 3 sujets émergent plus particulièrement de l'ensemble des missions que mène l'ADIR.

Le sujet le plus prégnant et le plus chronophage a été sans aucun doute l'octroi de mer, encore et toujours remis en cause par l'état, accusé d'être la source de la vie chère à La Réunion, il a beaucoup mobilisé le Président et les administrateurs tout au long de l'année 2023.

Le second sujet est celui de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), exercice désormais imposé à l'ensemble du monde économique qui doit démontrer son implication dans les transitions environnementales et sociétales, et répondre à des critères pour désormais obtenir leurs financements bancaires ou publics ou encore l'accès aux marchés publics.

Enfin l'année 2023 a été celle de l'organisation du premier salon Lokal, qui a été l'occasion de mobiliser l'ensemble des filières de production réunionnaise en a même lieu afin de montrer à nos concitoyens la richesse et l'étendue de la gamme des productions locales.

Ces sujets sont détaillés au fil de ce rapport d'activité qui vous expose l'ensemble des missions que nous remplissons au service de l'industrie réunionnaise. Le fret maritime, la défense des dispositifs d'aides aux industries, la promotion des productions locales et leur mise en lumière, les économies d'énergie ou la gestion des déchets, la RSE, l'emploi et la formation ont été notre quotidien tout au long de cette année.

Concernant le fret maritime, 2023 a vu un retour à la normale des tarifs pour les marchandises d'origine européenne, un maintien du niveau élevé du coût du fret d'origine Asie, et de nouveaux aléas sur les délais d'approvisionnement de La Réunion en lien avec la crise en mer rouge.

Cette baisse des coûts du fret a amené la Région Réunion à réviser les niveaux d'aides au fret et à les ramener au niveau antérieur aux années de crise de 2021 et 2022, tout en maintenant le système de forfaitisation des aides. En clair, c'est un retour à une prise en charge à 50% des dépenses de fret maritime d'origine Europe engagées par les entreprises.

Les missions engagées en partenariat avec l'ADEME sur l'énergie et l'économie circulaire ont été maintenues et aboutiront en 2024 à des propositions d'extension de leur déploiement, les résultats obtenus étant satisfaisants et prometteurs.

Notre travail d'entretien et de renforcement des liens avec la grande distribution a connu un succès plus mitigé, en particulier sur la mise en œuvre de la charte signée en 2021 avec les distributeurs et dont la mise en œuvre reste encore compliquée et toujours retardée.

Enfin, le travail de fond sur le sujet extrêmement dense de l'emploi et de la formation ne commencera à produire des résultats qu'en 2024. Nous partons de loin sur ce sujet pour lequel nous avons du mal à mobiliser les entreprises, bien que les recrutements et la formation des futurs salariés des industries soient des sujets de plus en plus problématiques.

À ces missions récurrentes s'ajoute la représentation de votre association auprès des institutions locales, dans les structures partenaires, dans les événements et réunions dont les sujets ont un impact sur l'industrie, et où il nous faut impérativement être présents pour savoir ce qui se passe et ce qui

est programmé, mais aussi parce qu'il nous faut affirmer la présence incontournable et indispensable de l'industrie dans l'économie réunionnaise et porter les messages nécessaires à la défense et au développement de vos secteurs d'activité.

Pour illustrer cela, nous avons activement participé aux travaux d'élaboration du schéma régional de développement économique d'internationalisation et d'innovation (SRDEII) de la région afin d'y faire inscrire les projets portés par l'ADIR.

L'un de ces projets emblématiques reste le pôle logistique mutualisé de l'industrie en zone arrière portuaire, dont nous avons fait la promotion auprès des collectivités régionale et départementale, mais aussi du Territoire de l'Ouest, en les invitant à venir visiter avec le Président Michel Dijoux et le vice-président Daniel Moreau, les ports industriels du Havre et de Dunkerque, dont le développement grâce à l'industrialisation doit inspirer La Réunion.

Enfin, nous restons engagés sur le sujet « territoire d'industrie » avec le Territoire de l'Ouest et la CIREST afin de défendre les intérêts de l'industrie et d'être informés de toutes les opportunités qui pourrait se présenter en particulier en matière de foncier économique.

Dans le partenariat plus ancien que nous avons avec le Territoire de l'Ouest, nous participons aux travaux en matière d'aménagement et d'animation des zones d'activité, de réflexion sur des projets d'écologie industrielle, de création de structures de formation et sommes consultés sur l'ensemble des sujets en lien avec l'industrie.

2023 est l'année de la mise en place de notre CRM, outil de communication avec nos adhérents et l'ensemble de nos partenaires.

Le renforcement des liens avec les adhérents reste l'une de nos priorités, par les visites de nos chargés de mission dans les entreprises, par l'organisation de rencontres avec nos adhérents tout au long de l'année afin de les informer de l'actualité et des sujets importants. Enfin par la production de notre newsletter bihebdomadaire et de notre émission télévisée Les Nouveaux Défis.

En termes d'organisation interne, l'équipe de l'ADIR a connu plusieurs changements au gré des départs de certains collaborateurs, sans que cela nuise à notre efficacité et à notre engagement à l'égard de nos adhérents et de l'industrie en général.



SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| L'Octroi de mer | p.5 |
| La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) | p.6 |
| Le Fret maritime | p.8 |
| La maîtrise de la consommation d'énergie et la maintenance industrielle | p.12 |
| L'Économie circulaire et la Gestion des déchets | p.16 |
| Le marché et la relation avec la Grande distribution | p.20 |
| Emploi et formation | p.24 |
| Nou La Fé | p.26 |
| La communication de l'ADIR | p.28 |
| Le Salon LOKAL | p.32 |
| Le service administratif | p.34 |

L'Octroi de Mer

S'agissant de l'Octroi de mer, encore et toujours remis en question par l'Etat et accusé d'être la cause de la vie chère dans les DOM, l'ADIR a dû s'engager dans des négociations et argumentations longues et difficiles compte tenu des changements fréquents d'interlocuteurs dans les services du ministère de l'outre-mer et des missions d'enquête des services de la cour des comptes. Le marathon sans fin sur ce sujet est une source de préoccupation et d'instabilité préjudiciable au bon fonctionnement de nos entreprises et de l'économie réunionnaise en général.

La lutte que nous menons contre la désinformation sur l'octroi de mer et la mauvaise compréhension des dispositifs par le grand public et de nombreux décideurs a très fortement mobilisé le Président de l'ADIR et les membres du conseil d'administration.

Dossier géré par :



Olivier SOL-DOURDIN

La mobilisation sur ce dossier est générale, nous travaillons de concert avec nos alter-ego antillais, et notre partenaire Eurodom, sous l'égide duquel se tiennent des réunions quasi bihebdomadaires depuis deux ans.

À La Réunion, l'ADIR a mobilisé l'ensemble des représentants du monde économique et obtenu une validation très large sur une position de principe pour le maintien du dispositif de l'octroi de mer, arguant du fait que l'Etat dans sa volonté de remise en cause ne propose aucune solution de remplacement sinon la mise en place d'une TVA qui ne pourra avoir qu'un effet inflationniste dans le temps.

Le véritable succès des démarches engagées à La Réunion est ce que nous pouvons appeler l'union sacrée des forces politiques et économiques réunionnaises sur ce sujet.

La Région Réunion, première de cordée sur ce dossier, puisque gestionnaire du dispositif, s'est engagée dans une campagne d'explication et de démonstration qui a porté ses fruits en obtenant une position commune de toutes les institutions locales, du Département aux Communes en passant par les chambres consulaires.

Il est important de noter que L'ADIR est associée à la réflexion ainsi qu'aux travaux en cours, ce qui est d'autant plus important **que l'année 2024 est celle de la révision à mi-parcours du dispositif en vigueur pour la période 2021-2027.**

Il nous faudra nous mobiliser et consacrer des moyens importants à la construction du dossier d'argumentation des entreprises pour la justification des différentiels qui permettent la protection des productions locales face à la concurrence des produits importés, le plus souvent de multinationales n'ayant bien évidemment pas les mêmes coûts de production et n'apportant au territoire que très peu de valeur ajoutée locale.

L'évaluation du dispositif de différentiels d'octroi de mer est encadrée par la Décision européenne du 7 juin 2021, mis en œuvre par la Région Réunion qui missionne le cabinet Action Publique Conseil pour préparer le rapport d'évaluation qui devra être finalisé et transmis par La Région à l'Etat au plus tard le 30 juin 2025.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)



Thierry REYDELLET

Ce sujet de la responsabilité sociétale des entreprises est devenu une priorité dans l'action de l'ADIR car l'éco conditionnalité des aides est maintenant devenue une réalité. Les financements bancaires, les subventions et l'accès aux marchés publics étant désormais soumis à l'analyse d'une série de critères en lien avec la RSE que les entreprises doivent respecter.

La complexité du sujet a amené des prestataires et structures toujours plus nombreux à proposer des labels, des audits, des accompagnements et toute une batterie de missions, sans que cela n'éclaire mieux les entreprises, souvent démunies face à un sujet aussi vaste et en évolution constante au gré des nouvelles réglementations. C'est le nouvel eldorado de la prestation de services et il est bien difficile pour un non spécialiste d'y voir clair.

Nous avons donc engagé toute une série d'actions, parfois depuis plusieurs années, afin d'aider vos entreprises à cocher progressivement les cases de ces fameux critères RSE. Le sujet est très large, la gamme des actions à engager est très diverse et il nous faut essayer de donner de la cohésion à tout cela.

Il nous faudra tôt ou tard mettre en place un label local, facile d'utilisation, certifiant et évolutif afin de permettre à l'ensemble des industries réunionnaises de continuer à se développer dans un contexte réglementaire toujours plus contraignant, chronophage et générant des coûts supplémentaires à l'heure où le maître mot est la maîtrise des prix de mise sur le marché .

Une véritable quadrature du cercle imposée par des administrations nationales ou européennes qui paraissent bien souvent déconnectées de la réalité de terrain, ignorantes des difficultés quotidiennes des entreprises, prenant parfois des décisions sans en mesurer l'impact désastreux qu'elles ont sur les entreprises, l'emploi et l'équilibre économique et social de notre territoire.

La pression réglementaire est une charge contraignante pour tous les secteurs d'activité mais elle atteint maintenant un niveau insupportable pour l'industrie en particulier.



Les actions engagées par l'ADIR pour mettre en œuvre des outils de compréhension et de facilitation de la RSE pour les industries réunionnaises

Dossier géré par :



Thierry REYDELLET

1 LE FACT (FONDS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL)

En 2022 l'ADIR a répondu à un appel à projet de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et a été lauréat de cet AAP consistant à accompagner un collectif de 10 industries locales dans leur volonté d'intégrer la RSE dans leur fonctionnement à tous niveaux. Elles ont pour cela bénéficié d'un audit en la matière et d'un accompagnement par un prestataire spécialisé afin d'élaborer un plan d'action, de le mettre en œuvre et de former en interne les personnels qui se consacreront à ce sujet. Cet accompagnement a été financé à hauteur de 50% par les fonds de l'ANACT.

Le panel des entreprises très varié, que ce soit en termes de secteurs d'activité ou de taille des entreprises, nous a permis d'avoir une vision plus claire des démarches à engager afin d'étendre ultérieurement la démarche à toutes les industries qui souhaiteraient s'y engager de façon à cocher la case transition managériale et implication des salariés.

2 LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LE PROGRAMME ASSURE

Détaillé plus loin ce programme, mis en œuvre depuis 5 ans en partenariat avec l'ADEME et la Région Réunion a permis aux industries qui s'y sont engagées de réaliser des économies d'énergie mais aussi de démontrer leur engagement en la matière, cela leur permet de cocher la case transition énergétique.

3 LA GESTION DES DÉCHETS

Devenu au fil des années un poste de charge de plus en plus onéreux, la gestion des déchets des industries devient toujours plus contraignante de par l'évolution des obligations légales en la matière. L'ADIR se fait le relais d'informations, promeut l'économie circulaire et engagera les actions nécessaires à une maîtrise du coût de la gestion des déchets et au respect des réglementations pour que les industries puissent cocher la case transition écologique.

4 L'IMPACT SOCIÉTAL

Voilà l'un des points de la RSE le plus nébuleux, les entreprises devant démontrer qu'elles s'engagent en faveur d'un mieux-être sociétal. Ces engagements peuvent prendre des voies très variées allant d'implication dans des actions de proximité à des participations à des structures d'intérêt général, du soutien aux arts, des partenariats avec l'économie sociale et solidaire ou encore des actions caritatives.

5 LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU LABEL NOU LA FÉ

Dans sa démarche d'évolution vers un véritable label de production locale, notre marque collective Nou la fé a établi une liste de critères que les entreprises porteuses de la marque doivent respecter.

Ces critères, pour beaucoup basés sur la RSE, permettront aux entreprises engagées dans la démarche, de démontrer leur capacité à répondre aux exigences des pouvoirs publics en la matière.

6 UN GUIDE DE LA RSE

Afin de démystifier le sujet et de permettre à ses adhérents de faire un point sur leur situation en la matière, l'ADIR propose un mini guide permettant de se poser les questions de base pour des entreprises de taille TPE/PME. Nous projetons de mettre en œuvre en 2025 des mini audits dans les entreprises qui le souhaiteront pour relever les actions RSE déjà engagées, les manques et comment les combler.

Le contrat de fret maritime ADIR MAERSK

Dossier géré par :



Olivier SOL-DOURDIN

Depuis bientôt 15 ans, l'ADIR peut proposer à ses adhérents des tarifs de fret préférentiels pour l'importation de leurs intrants mais aussi en 2023 pour l'exportation de leurs produits.

Cette mutualisation des volumes de fret maritime est la meilleure démonstration que l'union fait la force. En effet, les tarifs obtenus lors des négociations avec la compagnie maritime sont aujourd'hui les tarifs de référence à La Réunion.

Le contrat historique que nous négocions tous les ans avec la compagnie Maersk a encore permis en 2023 de limiter le coût de l'importation des intrants et renforcer ainsi la compétitivité de nos industries. Toutefois, le contexte du fret maritime international, extrêmement compliqué depuis 2020 et la succession des crises, rend les conditions de tarification de plus en plus volatiles et leur visibilité de plus en plus limitée.

En effet, après deux années d'explosion des prix du fret, nous avons connu en 2023 un réajustement des tarifs revenus, pour le fret d'origine européenne tout du moins, quasiment à son niveau d'avant crise covid. Pour ce qui est du coût du fret sur les produits d'origine Asie, les tarifs ont encore connu des niveaux plus élevés qu'en 2019.

Notre partenariat avec Maersk a donc permis de stabiliser en 2023 des tarifs très intéressants pour les produits d'origine Europe et d'augmenter sensiblement les volumes chargés.

Malheureusement, cette tendance à la hausse des volumes chargés sur notre contrat ADIR-Maersk en 2023 a été stoppé en 2024 par la crise en mer rouge liée à la guerre israélo-palestinienne.

En effet les navires devant désormais contourner l'Afrique, le transit time proposé par Maersk a quasiment doublé, passant de 30 à 55 jours, ceci étant dû à l'organisation des lignes maritimes de Maersk autour du port de Salallah par lequel transite l'ensemble du volume destiné à La Réunion.

Malgré des conditions tarifaires encore très intéressantes au premier trimestre 2024, cela a amené les entreprises à confier leurs volumes d'importation d'Europe aux compagnies concurrentes qui ont pu, elles, maintenir un transit time plus raisonnable du fait de leur capacité à transporter les containers directement d'Europe vers La Réunion.



Nos prévisions de chargements ont donc été bouleversées.

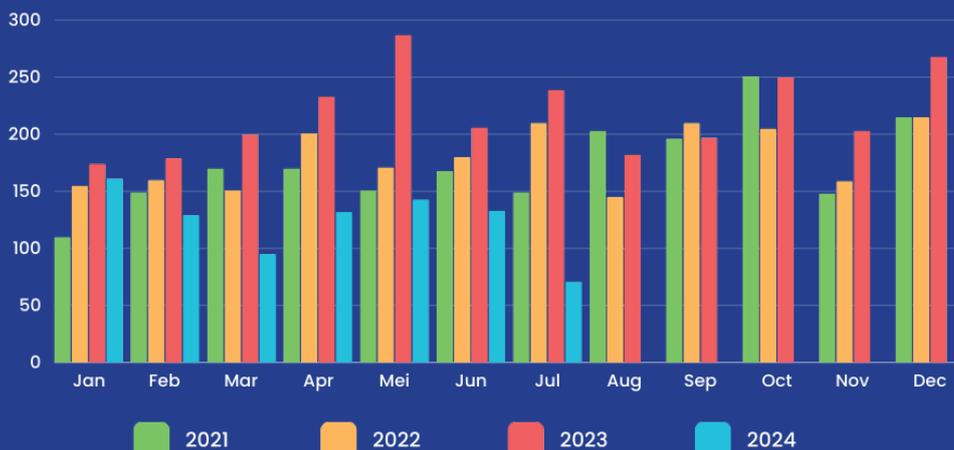
Les chargements ont chuté de 60 % au premier trimestre 2024 et l'objectif de 2501 FFE (conteneurs 40' soit l'équivalent de 5002 EVP, containers 20') n'a pas été atteint.

Cela a remis en question la RFA assortie aux tarifs, la négociation alors engagée avec Maersk a permis de la maintenir à 70% du montant initialement prévu en cas d'atteinte de l'objectif.

2433,5 FFE
réalisés du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, soit un écart sur l'objectif de 2,7%

> Quelques statistiques

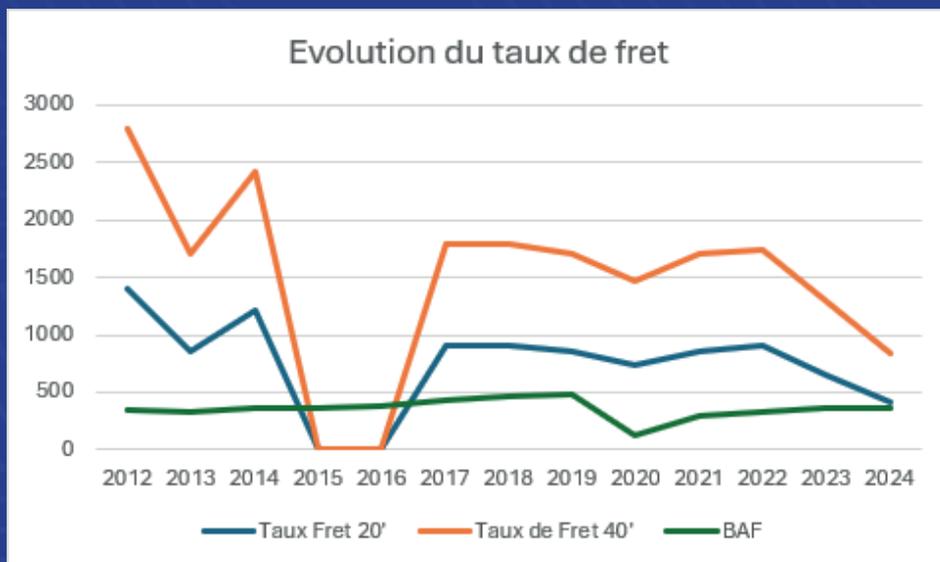
• Évolution des chargements en nombre de 40' de 2021 à 2024



• Principaux Ports de chargements des Adhérents de l'ADIR



• Évolution du taux de fret



• **Évolution des chargements en nombre de 40' de 2021 à 2024**



Sur le contrat export mis en place avec Maersk en 2023 nous n'avons atteint que 35% de l'objectif, c'est normal en première année, les entreprises étant engagées depuis longtemps avec les autres compagnies elles ne peuvent changer rapidement leurs procédures, 2024 voit une très forte progression des volumes chargés à l'export par nos adhérents et nous permet de tabler sur un maintien prometteur de cette offre nouvelle.

Pour la part du contrat avec Maersk sur le fret d'origine Asie, la volatilité des tarifs n'a pas permis d'obtenir de volumes significatifs et cette partie de notre partenariat reste à parfaire.

Principaux ports de sorties :
FOS, Le Havre, Anvers et Montoir qui représentent

64% du trafic global

6 chargeurs
représentent 42% du
trafic global

Asie
Au vu de la volatilité des
tarifs, le partenariat reste
à parfaire

35% de
l'objectif
Sur le contrat export
de MAERSK

> **Composition de la Commission Fret de l'ADIR**

• **Administrateur référent**



Daniel MOREAU

• **Membres**



Patrick BARJONET



Aurélien BUTET



Éric GALATOIRE



Philippe LELEU



Aurélien JOUANNEAU



Rémy PORTOLLEAU



Benjamin BOULANGER



Fonds européens FEDER

La dématérialisation en marche

La dématérialisation des dossiers de demande d'aides pour les intrants, mise en place par la Région Réunion, était en 2023 en phase de rodage. Les décisions d'attribution des aides ont été peu nombreuses et pour la plupart reportées en 2024. La baisse notable du niveau des aides décidée tardivement a mis en difficulté plusieurs entreprises qui ne l'avaient pas anticipée malgré les alertes que nous avons faites.

La Région a en effet réactualisé le niveau des aides pour l'ajuster à la réalité des coûts du fret maritime venant d'Europe qui a retrouvé en 2023 un niveau équivalent aux tarifs d'avant crise covid. Les niveaux d'aides institués par la Région en 2021

> Mobilisation de l'ADIR, interlocuteur clé

Sur ce dossier l'ADIR reste totalement mobilisée et entretient une relation permanente avec les services de la Région afin de suivre les dossiers des entreprises et fournir les informations nécessaires au bon déroulé des procédures d'attribution et de versement de aides.

Cette mobilisation nous permet d'être aujourd'hui un interlocuteur fiable et écouté par l'institution avec laquelle la relation de confiance qui s'est

et 2022 pour accompagner très efficacement les industries réunionnaises au moment de l'explosion des prix du fret ne pouvaient bien évidemment pas être maintenus dans un contexte de retour « à la normale ».

installée est un gage pour nos adhérents de voir leurs dossiers aboutir au mieux.

Ce travail de fonds a un coût et justifie la facturation aux adhérents d'une prestation calculée sur le montant des aides obtenues. Cette ressource financière est un gage de notre efficacité et assure à l'ADIR sa pleine indépendance et renforce par conséquent sa réputation d'interlocuteur sérieux et fiable.



Olivier SOL-DOURDIN



Le programme assURE

L'ADIR porte depuis 2017 un programme de financement s'intitulant "assURE" qui propose aux industries réunionnaises un accompagnement et une prise en charge financière de 50% pour la mise en place d'un Systèmes de Management Energétique "SMEn" (de type ISO 50001*).

C'est grâce aux financements de l'ADEME et de la Région Réunion, et du partenariat avec EDF Réunion, que le programme a pu accompagner depuis sa création, **une quinzaine d'industries réunionnaises**.

> En 2023, assURE c'est

15 industries engagées

15 à 20%
de réduction de la consommation énergétique

Le SMEn a permis à ces entreprises de réduire leur consommation d'énergie et par conséquent leurs factures en moyenne de 10 à 20%*.

Le coût de l'énergie étant de plus en plus élevé, le programme assURE permet aux industries réunionnaises, de garder leur compétitivité et faire face à cette inflation, tout en étant acteur de la transition énergétique du territoire.

Depuis 2021, assURE, est devenue un label local et évolutif, qui permet de mettre en avant et de suivre les SMEn des industries réunionnaises. assURE est aussi une communauté physique et digitale (site web/linkedin et rencontres thématiques) qui a pour objectif de dynamiser les différents acteurs et de sensibiliser sur les nouvelles technologies ou réglementations à venir en lien avec la Maitrise de la Demande en Energie (MDE).

Le programme assURE est en amélioration continue, chaque année nous adaptions les accompagnements aux réel besoins et problématiques des entreprises réunionnaises.

*: concerne spécifiquement les indices de performance énergétique (IPE), liés à l'optimisation de certaines lignes de production

Le comité MDE

Les retours d'expérience et les résultats obtenus dans les accompagnements terminés par le programme assURE ont été présentés au comité MDE de La Réunion, composé de la DEAL, la Région Réunion, l'ADEME et EDF Réunion.

Durant cette présentation, l'ADIR a proposé

Dossier géré par :



Ophélie TLEMSANI



Ambroise BILLON
(en X 2023)



Les financements



Renouvellement du partenariat ADIR / EDF



Le secteur industriel réunionnais représente en moyenne 10 % de la consommation énergétique de l'île sur ces trois dernières années, ce qui offre un potentiel majeur en termes d'économies d'énergie et des opportunités pour la transition énergétique du territoire.

Afin de répondre à cet enjeu, l'ADIR et EDF Réunion ont décidé de collaborer étroitement sur des actions de promotion et de sensibilisation communes concernant la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE). Cet engagement est formalisé à travers une convention de partenariat renouvelée depuis 2016.



Le projet ECOPARC

L'ADIR, EDF Réunion, le Territoire de l'Ouest et le Parc National de La Réunion (PNR) ont travaillé ensemble sur un projet de réduction de la pollution lumineuse nocturne, dans le but de limiter les impacts sur la biodiversité, particulièrement sur les échouages d'oiseaux comme le pétrel.

Ce projet a débuté dans la zone de l'ECO-PARC, identifiée pour son fort taux de pollution lumineuse et son positionnement sur un corridor de passage des oiseaux vers Mafate, source importante d'échouages de pétrels (données du PNR).

Les acteurs privés et publics ont été réunis afin que chacun puisse mettre en place les actions

nécessaires au sein de leurs structures.

Le rôle de l'ADIR dans le projet ECO-PARC a d'abord été d'informer et de rassembler l'ensemble des acteurs industriels de la zone, pour connaître leurs besoins en éclairage, notamment en termes de sécurité de leurs sites, afin que ces besoins soient bien compris et pris en compte dans ce projet de réduction d'éclairage nocturne.

Suite à la réussite du projet ECO-PARC, l'ADIR et le PNR ont souhaité officialiser leurs actions communes de sensibilisation sur la biodiversité réunionnaise à travers une convention de partenariat, qui aura pour objectifs de planifier des actions dans de futures zones d'activité.





Ambroise BILLON

La maintenance industrielle

Le sujet de la maintenance industrielle est devenu plus particulièrement prégnant ces dernières années du fait de l'évolution des équipements (digitalisation des machines et des process), du départ à la retraite de nombreux responsables de la maintenance dans les entreprises industrielles mais aussi chez les opérateurs en sous-traitance et de la difficulté croissante de ce secteur à recruter du personnel opérationnel.

Ce sujet est très complexe de par la variété des secteurs de la production locale et des très nombreux métiers et savoir-faire qui sont mis en œuvre. Une offre locale portée par des entreprises de taille très diverses s'efforce de répondre efficacement à la demande mais nous constatons une tension de plus en plus forte entre offre et demande.

> En 2023 et 2024

L'ADIR cherche des solutions pour faciliter la structuration de ce secteur d'activité et a mené plusieurs actions préparatoires en 2023 et 2024.

1 Participation active au SRDEII

Afin de s'assurer du soutien des institutions locales et de l'ensemble des acteurs de cette véritable filière économique, indispensable à la survie des industries et actrice de la résilience de notre île, l'ADIR a activement participé aux travaux du **SRDEII** de la Région Réunion (**S**chéma **R**éunionnais de **D**éveloppement **E**conomique d'**I**nnovation et d'**I**nternationalisation), feuille de route de l'accompagnement de l'économie réunionnaise par la Région et l'ensemble des acteurs de chaque filière.

2 Obtention d'une fiche action

L'ADIR a proposé et obtenu l'inscription d'une fiche action dans ce SRDEII visant à la structuration de l'offre de maintenance industrielle.

Il est apparu évident que cette structuration de l'offre ne peut se faire sans une structuration et une mutualisation de la demande des entreprises, seul gage de visibilité pour les entreprises de maintenance industrielle locales qui devront embaucher, investir dans des moyens et des compétences nouvelles et en volumes plus importants.

L'ADIR a réalisé des enquêtes auprès de ses adhérents sur le sujet et il est apparu que le premier sujet à prendre en main est la formation aux métiers de la maintenance. Les entreprises constatent que les jeunes issus des formations **ne sont pas immédiatement opérationnels** et qu'ils ne sont **pas assez nombreux pour satisfaire la demande des entreprises**.

Il est donc indispensable de prendre en main ces deux sujets :

- > La formation aux métiers de la maintenance
- > La structuration de la demande pour que l'offre s'organise dans les meilleures conditions



> Pour 2024 et 2025

Pour ce qui est de la formation, nous procédons à l'inventaire de l'offre locale, que ce soit avec l'éducation nationale et les lycées techniques ou avec les organismes de formation privés ou consulaires, et analysons son adéquation avec les besoins réels des entreprises. Nous avons d'ores et déjà constaté des lacunes que nous tenterons de combler en proposant diverses actions, dont la mise en œuvre se fera en 2024 et 2025.

> Structuration de l'offre et création du cluster de maintenance

Pour ce qui est de la structuration de l'offre et de la demande, nous travaillons sur un projet de cluster (grappe d'entreprises) de la maintenance. Ce concept a démontré son efficacité dans de nombreux domaines et pays. Il permet :

- La rencontre de l'offre et de la demande
- La mutualisation des moyens et des besoins
- La prise en main des problématiques communes

Ce projet de cluster de la maintenance industrielle est inscrit en fiche action du SRDEII de la Région dans le secteur de l'agro-alimentaire.

La mise en œuvre de ce cluster sera lancée au premier trimestre 2025, avec le soutien des institutions locales et la participation prioritaire des adhérents de l'ADIR concernés, entreprises de maintenance en activité qui pourront apporter leur expérience et leur connaissance du marché et les industries à la recherche de solutions en matière de maintenance.



Économie circulaire et la gestion des déchets

L'ADIR s'engage activement dans la promotion et le développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets à La Réunion. À travers différentes actions et événements, l'association accompagne les entreprises locales dans la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, en favorisant la réduction des déchets, leur valorisation et en encourageant l'écoconception.

Dossier géré par :



Anne-Gaëlle HOARAU



Valeccia CHALLE
(en 2024)

Les financements



• Veille réglementaire et technique en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets

Une veille réglementaire et technique est réalisée chaque semaine et nous participons à tous les événements d'informations organisés par les divers acteurs (Association Nationale des Industries Agroalimentaire, Région, Préfecture, CITEO, SICR (REP), ADEME...). Les articles d'intérêts sont publiés dans la newsletter bimensuelle de l'ADIR. **L'onglet économie circulaire du site internet adir.re** est actif et permet le libre accès à une sélection d'articles.

2 événements en 2023

28 mars 2023

Un webinaire traitant des solutions anti-gaspillage dans l'Agro-alimentaire :

L'entreprise **PHENIX** a présenté les aides financières et solutions anti-gaspillage à disposition des industriels du secteur

12 juillet 2023

Échanges autour des enjeux réglementaires et environnementaux :

Rencontre entre les adhérents de l'ADIR et la DEAL Réunion



• Sensibilisation des industriels à l'économie circulaire

- La réduction et la valorisation des déchets

Il s'agit de cibler les sujets d'intérêt, d'identifier des experts et d'organiser des événements de sensibilisation sur divers sujets d'économie circulaire et de meilleure gestion des déchets.

5 événements ont été organisés ou coorganisés :

> 28 février 2023

Matinée de présentation des filières "Responsabilité Élargie aux Producteurs", à l'ADIR en collaboration avec la CPME. Le SICR a présenté l'ensemble des filières REP présentes sur le territoire, les obligations des entreprises et les objectifs d'avenir.

Participants : 25 représentants d'entreprises

> 30 mai 2023

Présentation des dispositifs du plan climat de la BPI France aux adhérents ADIR,
Participants : 28 représentants d'entreprises adhérentes à l'ADIR.

> Les 8, 9 et 10 septembre 2023

Organisation des animations du stand Economie Circulaire au Salon LOKAL,
Contact des acteurs, suivi des prestataires, transmission des invitations, coanimation du stand durant l'événement (sensibilisation des visiteurs). Le salon a accueilli environ 15 000 visiteurs sur trois jours.

> 23 novembre 2023

Table Ronde gestion des déchets et économie circulaire,
organisée durant la semaine de l'Industrie.

Autour de cette table ronde : Synergie Péi, Proxicompost, Phénix, Réutiliz, BioBeeBox, Fourmize, Run&Rock

Participants : une quinzaine de directeurs et salariés d'entreprises, une dizaine de professeurs et étudiants de l'ESIROI ainsi qu'une classe de BTS secteur Industrie

> 09 décembre 2023

Matinée "Les Focus de l'économie et de l'Ecologie", au Relais de l'Hermitage,
collaboration NEXA, QUALITROPIC et ADIR. Co-organisation de la Matinée entre des acteurs cités précédemment, la chargée de mission ADIR a fait une présentation de la loi AGEC et de son impact sur les entreprises.

Participants : une vingtaine de représentants d'entreprises et d'associations.

- Ateliers de maillages

> 21 juillet 2023

Les ateliers de maillages ont été réalisés en partenariat avec Synergie Péi.

Atelier de maillage sur la thématique "Industrie du Bâtiment" précédé d'une présentation de la nouvelle REP PMCB (Responsabilité Elargie aux Producteurs Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) présentée par le SICR.

Participants : 9 participants sur 12 inscrits, représentants d'entreprises.

- L'écoconception des produits

> 14 et 16 mars 2023

Pour cette thématique, l'action a été engagée à la suite des formations "**A la découverte de l'Analyse de cycle de Vie**" et "**Bilan Produit : Logiciel d'AVC simplifiée accessible à toute entreprise**".

> 20 avril 2023

Un événement sur la thématique écoconception intitulé "**45 min pour découvrir ce qu'est l'Ecoconception !**". La chargée de mission a animé cet événement rassemblant **11 participants**.

Un flyer "**Qu'est-ce que l'écoconception ?**" a été réalisé, et reste disponible en libre accès sur l'onglet économie circulaire du site adir.re.



- Sensibilisation à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération sur le territoire

> 25 août 2023

Dans le cadre de la sensibilisation des entreprises industrielles au modèle de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, un événement a été réalisé au cours de l'année 1 du programme d'action.

Il s'agissait d'un "Petit Déjeuner de l'EFC" où été convié les adhérents de l'association.



• Création de fiches sur la mutualisation et les échanges entre acteurs et d'un guide de bonnes pratiques

Le guide de bonne pratique sur la thématique de la mutualisation et des échanges entre entreprises est disponible sur le site internet de l'ADIR dans l'onglet économie circulaire et a aussi été transmis via une newsletter ADIR. Ce guide a pour but d'informer les entreprises des points de vigilances à avoir si elles souhaitent se lancer dans ce type de démarche.

• Accompagnement des industriels vers une meilleure connaissance et une meilleure gestion de leurs déchets

- Pour la compréhension et la mise en application de la loi AGEC

Durant la première année du programme, les entreprises accompagnées ont été les suivantes : **Mauvilac, Soboriz, Mascarin, Silf, Cap Bourbon, Run Dekoup, Rhums Réunion, Chatel, Covino, Les Dalons, Isautier, Rbi**

Les entreprises volontaires sont accompagnées dans leurs démarches de meilleure gestion interne des déchets. Cette action se réalise au fil des demandes des entreprises, cet accompagnement est souvent ponctuel et vise à trouver des exutoires pour certains déchets spécifiques.

- Pour la réduction et la valorisation des déchets

Le catalogue des aides financières 2023 pour l'économie circulaire est relayé aux adhérents via la newsletter ADIR et disponible en consultation et téléchargement sur l'onglet économie circulaire du site internet ADIR.

De plus, dans le cadre de la mission de suivi et accompagnement, des études sont lancées ou programmées par l'ADIR pour améliorer la connaissance et la valorisation des déchets d'industriels sur le territoire (2023-2024).

1 Étude sur la caractérisation du gisement d'emballages industriels pour identifier le potentiel de réemploi (juillet 2023 à septembre 2024)

Les objectifs ?

Diminuer les déchets d'emballages industriels : par le réemploi, par de l'écoconception, par une valorisation optimisée.

- Mieux connaître ce gisement par un diagnostic
- Identifier les possibilités de réemploi ou réutilisation d'emballages en plastique ou en métal sur le territoire (emballages à l'export)
- Capacité à mettre en place le réemploi sur certains emballages industriels

Par quelles méthodes ?

Quantifier le gisement des déchets d'emballages industriels sur l'île (gisement entrant)
Typologie, tonnage, produit contenu, provenance, coût d'élimination de ces déchets

• Outils de récolte des données :

Mise à jour de l'Observatoire Réunionnais des Déchets
Base de données de Synergie Péri
Entretiens individuels avec les industriels

• Quantifier le potentiel volume en réemploi ou réutilisation (gisement sortant)

2 Étude sur la structuration d'une filière de valorisation des biodéchets (mars 2024 - décembre 2024)

Les objectifs ?

Permettre la structuration d'une filière de valorisation des biodéchets issus de l'industrie, des grandes et moyennes distributions et de la restauration collective, en ressources à La Réunion.

La démarche fait suite à la fois à une obligation réglementaire, en effet depuis le 1^{er} janvier 2024, les personnes qui produisent ou détiennent une quantité importante de biodéchets ont l'obligation de trier ces biodéchets et de les faire valoriser dans des filières adaptées. Cette obligation s'applique également à tous les producteurs de biodéchets conditionnés dans des emballages, y compris si ces emballages sont non compostables.

D'autre part, le secteur agricole de l'île a vu le poste de dépense engrais et amendements augmenter de 86% entre juillet 2021 et juillet 2022 dû au poids de la Russie sur ce marché et au conflit Ukraine/Russie.

La structuration d'une filière de valorisation des biodéchets issus des déchets des professionnels pourrait permettre la structuration d'une filière locale de transformation des biodéchets en énergie, eau recyclée et/ou en matière servant à amender les sols.

• Les Commissions Environnement

> 24 janvier 2023 et 12 juillet 2023

La commission environnement de l'ADIR s'est réunie en 2023 à deux reprises afin de faire le point sur les différents projets en cours ; en lien avec l'Economie Circulaire et la gestion des déchets.

Membres : CYCLEA, HCE, METAL REUNION, PROXICOMPOST, RVE, SUEZ, BOURBON PACKAGING, ECOSTRILL, BRASSERIE DE BOURBON, ISODOM, ISAUTIER, TEREOS

Le Bouclier Qualité Prix (BQP)

Il souffle cette année sa 12^{ème} bougie 

Dossier géré par :



Alain PICARD

L'accord annuel de modération de prix de produits de grande consommation 2024 a été signé le 18 mars, avec quelques semaines de retard et mis en application le 1^{er} avril. La grande nouveauté, est la mise en place d'un :

BQP Automobile

(4 pdts + 1serv.)

153€

qui vient renforcer celui

BRICOLAGE

27 pdts

293,10€

mis en place en 2023

S'agissant de celui de produits de grande consommation qui nous concerne plus précisément, la feuille de route a été scrupuleusement suivie.



Un panier de
153 produits
variés et de qualité



Le prix maximum du panier ne peut pas dépasser
348€



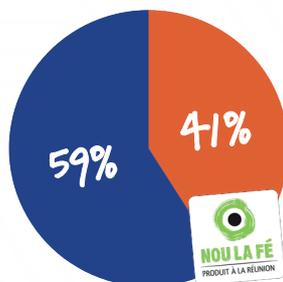
La prix du panier est
stable toute l'année
variés et de qualité

Pour la 4^{ème} année
consécutive sans
augmentation

Au cumul de l'offre des adhérents de l'ADIR, nous relevons une légère évolution de 0,90€ **soit une augmentation de 0,7% absorbée par la grande distribution.**

- > Sur les 153 produits composant le BQP, 62 soit 41% de l'offre sont issus de la production locale; 52 soit 34% de l'offre sont issus des adhérents de l'ADIR (22 au total participant au BQP)
- > 20 des 52 produits des Adhérents ADIR sont estampillés NOU LA FE

91 produits d'importation typés Marque nationale ou MDD



62 produits issus de la production locale, dont 52 issus des producteurs de l'ADIR

> Quelques chiffres pour bien prendre la mesure du BQP :

Sur les éléments qui nous ont été remontés pour 9 mois et que nous avons extrapolés sur 12 mois, toute production locale confondue

Tant en Chiffre d'affaires qu'en volume les valeurs sont importantes, pouvant créer parfois chez certains producteurs des déséquilibres.



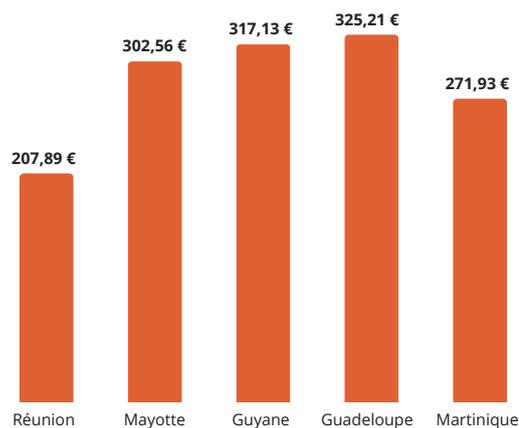
Quantité vendue
16 720 kuc

CA CAISSE
32 470 k€

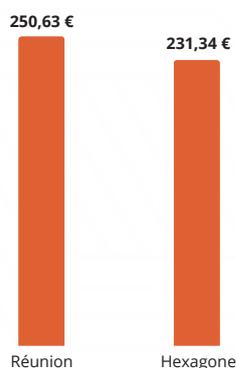
> Le Top 3 des ventes en uc et en valeur :



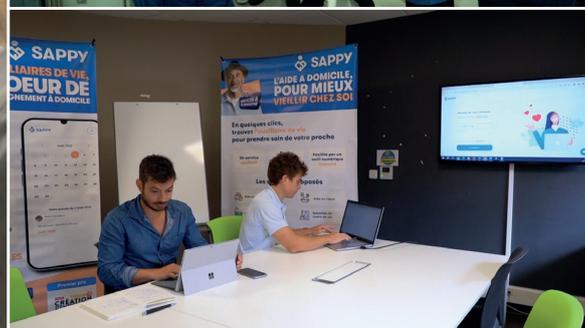
Grâce à l'étude EKOES, nous sommes également en mesure de comparer le BQP Réunion, à celui des autres DOM, et aussi à l'hexagone :



- Comparaison sur **107 produits** communs (au moins 2 prix – PV sans trop d'écart)
- Panier BQP **moins cher à La Réunion**
- **Guadeloupe** est le **plus cher des DOM**
- Trio de tête avec **Mayotte** et **Guyane**
- **Martinique** : tarif le plus proche de La Réunion (+30,80%)



- Comparaison sur **120 produits communs** (au moins 2 prix – sans spécificités locales)
- Panier BQP **moins cher en Hexagone de 7,70%**
- Rayons **frais, boissons et boulangerie** largement **moins chers en Hexagone**
- **Rayon bazar** moins cher à La Réunion



Charte Grande Distribution

Dossier géré par :



Alain PICARD

Sur ce dossier, nous piétons, nous stagnons ; notre optimisme récent a été refroidi par les atermoiements de certains distributeurs remettant en question les décisions qui avaient pourtant été prise collégialement. Nous nous posons donc beaucoup de questions quant à l'avenir de la charte car nous n'avons obtenu aucune avancée notable dans sa mise en œuvre.

> Pour rappel, les indicateurs validés en 2021

- La place des produits locaux dans les rayons (mesurée en part linéaire)
- La place des produits locaux dans les supports de promotion, qu'ils soient physiques ou digitaux
- Le nombre de références de produits locaux présents dans les magasins
- La part du chiffre d'affaires générée par les produits locaux

Le seul indicateur unanimement accepté par la Grande Distribution : Mesure de la part de linéaire de la production locale..., que nous devons vous présenter a été également remis en question (légitimité et coût).

Il est vrai qu'à lui seul cet indicateur ne permettait pas d'analyses objectives et pertinentes du poids de la production locale dans la grande distribution, mais au moins, il nous mettait le pied à l'étrier.

Il est opportun de constater que les grandes enseignes mettent régulièrement en avant la production locale à travers des opérations spécifiques et des promotions de nos producteurs, chacune cherchant à démontrer son engagement et son implication.

La production locale ne doit pas être réduite à un simple faire-valoir, une manière de se donner bonne conscience.

À ces indicateurs, pourtant élaborés, choisis et acceptés collégialement par tous les acteurs de la grande distribution, on oppose maintenant le secret des affaires, un sujet déjà évoqué lors de l'entérinement des travaux sur les indicateurs.



RUN'ALIM

Dossier géré par :



Alain PICARD

Run'Alim est une plateforme numérique créée pour promouvoir les produits alimentaires locaux de La Réunion. Cette initiative, soutenue par **l'ADIR** et les filières; **l'ARIBEV** (Association Réunionnaise Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes), **l'ARIFEL** (Association Réunionnaise Interprofessionnelle des Fruits et Légumes), **l'ARIPA** (Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture) et **la Chambre d'Agriculture**, vise à mettre en relation les producteurs locaux avec les acheteurs publics, notamment ceux de la restauration collective.

> L'objectif

L'objectif de Run'Alim est de favoriser l'utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires et autres établissements de restauration collective, afin de réduire la dépendance aux importations. La plateforme permet aux producteurs de présenter leurs offres via des fiches produits et de répondre aux appels d'offres des acheteurs publics. Cela aide non seulement à promouvoir la production locale, mais aussi à créer des emplois et à soutenir l'économie locale.

> En 2022

Une charte pour une restauration collective publiqueresponsableaétésignéepourencourager l'utilisation de 70 % de produits locaux dans les menus des cantines scolaires. Cette initiative s'aligne avec les objectifs de la loi Egalim, qui vise à inclure une certaine proportion de produits de qualité et durables dans la restauration collective.

Les restaurants collectifs doivent intégrer au moins 60 % de produits durables et de qualité pour les catégories de produits "viandes" et "poissons". Pour les restaurants collectifs de l'État et les établissements publics de l'État, ce taux est porté à 100 %.

> Loi Egalim et adaptations pour les DOM

La loi EGALIM s'applique également aux territoires d'outre-mer, mais avec des adaptations spécifiques pour tenir compte des réalités locales. Voici les principales adaptations pour les départements et régions d'outre-mer comme la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon :

> PROPORTION DE PRODUITS DURABLES ET BIO

Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, les restaurants collectifs en Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Saint-Martin doivent atteindre 20 % de produits de qualité (signes de qualité et mentions valorisantes) et 5 % de produits bio. À partir du 1^{er} janvier 2026, ces seuils augmenteront à 35 % de produits de qualité et 10 % de produits bio.

> AUTRES MESURES

Comme en métropole, l'interdiction des plastiques à usage unique dans les cantines scolaires et la mise en œuvre de menus végétariens hebdomadaires s'appliquent également aux territoires d'outre-mer. Ces adaptations visent à soutenir l'agriculture locale et à promouvoir une alimentation plus durable tout en tenant compte des spécificités économiques et logistiques des territoires d'outre-mer.

> Statistiques de 2023 sur la plateforme Run'Alim



300 produits
référencés



29 producteurs
répartis sur différentes
filiales

Le plus grand nombre des produits étant concentrés sur **ARIBEV**.

Les modifications et adaptations techniques avancées l'année dernière ont été réalisées, le développement de l'intérêt des producteurs et des acheteurs passe par le recrutement d'un animateur.

Emploi et formation

Sur le sujet de l'emploi et la formation, l'ADIR s'est engagée dans une action de fonds afin de répondre aux enjeux de plus en plus importants du recrutement de personnels par les industries.

La diversité des secteurs d'activité et des emplois dans l'industrie, qui peuvent être des postes de production, de logistique, d'entretien/maintenance, administratif ou commercial, mais également les niveaux de compétence requis, allant de l'ingénieur à l'employé d'entretien expliquent la complexité du sujet.

Pour illustrer la difficulté de traiter de ce sujet, la quasi-totalité des OPCO présents à La Réunion sont concernés par des secteurs de l'industrie.

Dossier géré par :



Diane CAPERAN
(jusqu'en 2024)

• Approche par la Formation

Nous avons décidé d'aborder le sujet par l'angle de la formation, en réalisant **un inventaire de l'offre de formation à La Réunion, qu'elles soient scolaires ou professionnelles.**

Pour cela, nous avons noué des liens avec l'Éducation Nationale, rectorat et université, rencontré les principaux organismes de formation professionnelle (Chambre de commerce, Chambre de Métiers, AFDAR GRETA, Apprentis d'Auteuil etc) ainsi que tous les OPCO concernés par les secteurs de l'industrie.

Nous avons également **créé des liens et engagé des actions en commun avec des opérateurs de l'emploi** : France travail, Cap Emploi.

• Réseaux et Partenariats

Ce long travail de création du réseau des opérateurs trouve une première concrétisation dans la participation de la plupart des opérateurs à la semaine de l'industrie et à la mise en œuvre de conventions de partenariat définissant des projets d'actions concrètes.

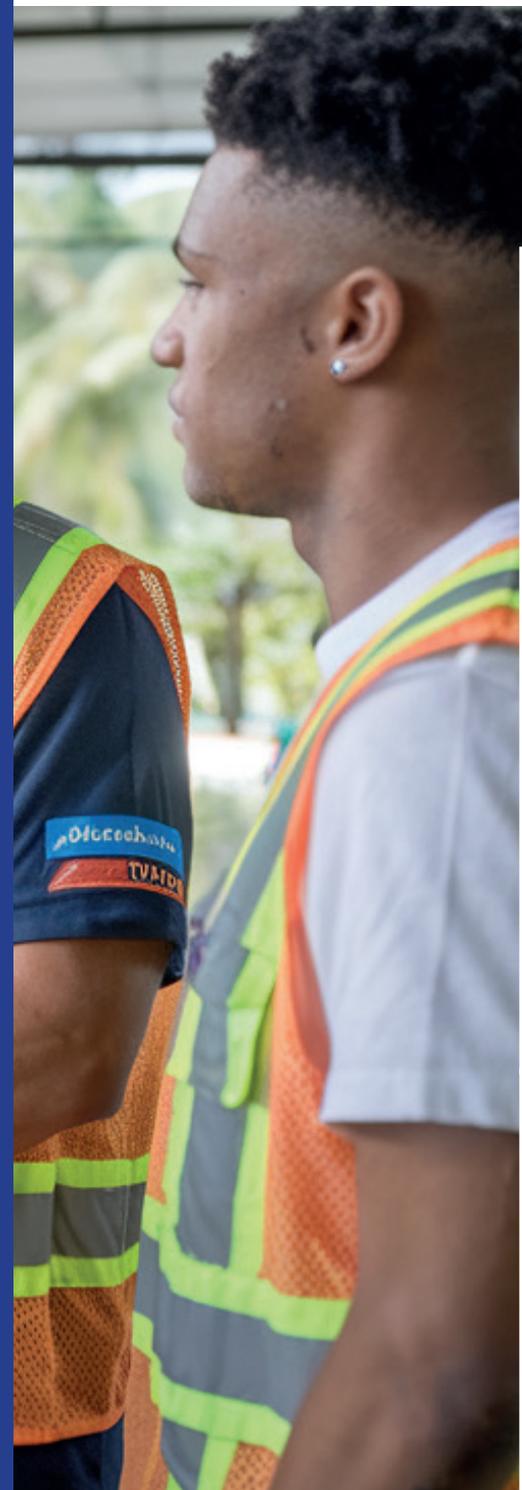
Nous avons également pu organiser **deux job dating**, l'un pendant le salon Lokal, au succès plutôt mitigé, et dans l'Est lors de la Semaine de l'Industrie, celui-ci a été un réel succès.

Nous avons une vision beaucoup plus claire de "qui fait quoi", et des niveaux d'engagement et d'efficacité de chacun.

• Projets et Actions à venir

Ce travail de fonds commence à porter ses fruits en 2024, nous avons engagé des travaux de réflexion sur la création d'une **académie de la formation aux métiers de la maintenance industrielle**, proposant des formations complémentaires aux formations académiques, afin de rendre les jeunes issus de ces formations réellement opérationnels dans les entreprises et de la formation continue pour les salariés des entreprises.

L'objectif est d'adapter l'offre de formation aux besoins réels des industries.



• Besoin de mise à jour des études GPEC

Pour cela, il faudrait refaire une énième étude de GPEC, pour mise à jour des données en termes de créations d'emplois à venir, de besoin sur les différents métiers avec une projection sur plusieurs années. Ce type de travaux a été réalisé plusieurs fois sur la dernière décennie, que ce soit par l'ADIR, la DEETS, certaines branches d'activité sans que cela n'apporte réellement de solution concrète.

• Création d'un collectif des DRH

Nous aborderons désormais le sujet différemment, de façon plus pragmatique et moins coûteuse en nous engageant dans la création d'un **collectif des DRH des industries réunionnaises**.

Le but est de **recenser les besoins en termes d'emplois, de formations, de projection dans l'évolution des métiers**. Cela nous permettra de répondre à des problématiques d'actualité, dans un premier temps sur des métiers en tension, de proposer des solutions simples à mettre en œuvre en mobilisant les acteurs de la formation et de l'emploi sur des sujets précis.

Notre rôle dans tout ça ?

Notre ambition est de faire de l'ADIR l'interface entre les besoins des industries et le monde de la formation et de l'emploi.

Déjà certifiée **Qualiopi**, l'ADIR a toute pertinence à proposer à ses adhérents des solutions en termes de formation, de recrutement et de facilitation de l'usage de l'apprentissage et de l'alternance. Un projet ambitieux qui peut rendre de réels services aux adhérents et peut devenir à terme une source de financement pérenne.



Nou La Fé

Créée en 2009, avec pour objectif de permettre aux produits locaux de se distinguer de leurs concurrents importés, Nou La Fé est un label collectif déposé par l'ADIR.

Les produits issus de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie peuvent porter la marque sous réserve de s'engager dans une démarche responsable et durable.

Notre marque collective a engagé depuis plus de deux ans une transformation de fonds pour devenir un véritable label de production locale. Grâce à un financement du FEDER pour un plan d'action étalé sur 30 mois, la labellisation des entreprises détentrices de la marque est devenue une réalité, gage de leur ancrage territorial, de leur engagement responsable dans les transitions énergétique, environnementale et sociétale.

> En 2023

Pour la première année, des **audits de renouvellement et d'attribution** ont été réalisés.

La première session des renouvellements d'audits est très positive puisque les **31 entreprises auditées les ont passés avec succès**, malgré un stress subi à cette occasion et avoué par beaucoup pour ce premier passage au scanner de leurs engagements sur les critères de marque.

Dossier géré par :



Ania VAN DEN CRUYS



Jean LARREGLE

La fin de ce programme de financement par le FEDER au 30 juin 2023 a eu pour conséquence un retour à la normale des budgets consacrés aux actions de promotion et de communication, les salaires des personnels affectés à la gestion et à l'animation de la marque étant à nouveau assumés par l'ADIR.

> Nous avons accueilli 3 nouveaux détenteurs

Un Monde Métis
Producteur de biscuits et confiseries favorisant l'intégration de produits locaux

SCPR
Vieille dame du monde du bâtiment et du VRD à La Réunion, innovante et très engagée dans la RSE

Cementis
Industrie productrice de ciment depuis 50 ans d'éléments de structure en béton, acteur essentiel du secteur de la construction à La Réunion depuis de longues décennies

Nous avons organisé, comme tous les ans, les rencontres Focus Nou La Fé qui ont pour objectif de créer du réseau et des relations d'affaires : EECA, Pack OI, Ralph communication et Sicre ont donc accueilli les autres membres de la marque pour une mise en avant de leur savoir-faire et de leurs produits.

Opération FOCUS des entreprises

EECA, Pack OI, R alph communication, Sicre

> La Campagne de communication "domin nou peu fé, si zordi nou la fé"

Les grandes lignes de cette campagne de communication ont été concrétisées par une prise de parole plus engagée sur les piliers et les valeurs des marques engagés pour le territoire, pour l'emploi la formation et la montée en compétences de la jeunesse réunionnaise.

Elles ont également mis en exergue les emplois, les savoir-faire et les innovations mis en œuvre par les entreprises. Enfin, l'accent a été mis sur l'attention portée à la préservation et la protection de l'environnement.

* Mise en avant de entreprises par secteurs d'activités pour mieux faire connaître et valoriser la diversité de l'offre BtoB.

Les supports utilisés :

- Une campagne digitale
- 250 faces de panneaux 4:3
- Une campagne télévisée
- Une campagne de communication de presse dans la presse spécialisée à destination des professionnels*

> Le bilan du label

Nous avons réalisé un bilan de la marque afin de mieux connaître les attentes des consommateurs réunionnais et leur perception de la marque Nou La Fé.

Ce véritable baromètre démontre un taux de notoriété très important puisque :

9 consommateurs sur 10
connaissent le label

30% citent la marque spontanément comme la marque de référence de la production locale

Cet ancrage doit encore être renforcé pour que la marque devienne un levier de consommation de produits.

> Les traditionnelles opérations en magasin

Ces opérations permettent la mise en avant des produits portant la marque Nou La Fé dans les catalogues des distributeurs et dans les zones de vente en promotion. **Les partenaires** de ces opérations ont été **Intermark, Run Market et Système U.**

> Participation au Salon de la Maison

La marque a été vue par tous les visiteurs grâce à la mise en place d'une signalétique via les flammes Nou La Fé dans les stands des détenteurs présents à ce salon.

> Participation au Salon LOKAL

Afin d'affirmer sa position de leader des marques locales, Nou La Fé s'est fortement mobilisée avec 21 détenteurs présents.

Elle a regroupé dix entreprises porteuses de la marque au sein du plus gros stand du Salon Lokal, ce véritable village Nou La Fé, de 200 m² situé à l'entrée du salon, a été incontournable, visité par 15 000 consommateurs.

11 autres détenteurs ont participé au salon avec chacun leur stand individuel et ont ainsi permis de renforcer la présence de la marque, dont la signalétique a été visible sur l'ensemble des allées et espaces du salon.

Une vitrine d'exposition collective de l'ensemble des produits portant la marque a été installée afin que le public prenne conscience de l'étendue de la gamme des produits, de la force de la marque et de son ancrage à La Réunion.

Cette étendue de la gamme a été une surprise pour beaucoup de visiteurs.

L'ambiance sur le village a été particulièrement appréciée et il faut souligner son succès en grande partie dû aux dégustations des produits, aux explications et à la mise en avant des savoir-faire de nos industries.

Enfin, un espace d'accueil de 30 m² a permis de recevoir des groupes de scolaires, d'organiser des séances pédagogiques sur les produits et la marque, d'organiser des animations présentant les produits Nou La Fé.

Il est important également de noter la participation des représentants de Nou La Fé à la table ronde sur l'achat local.

Notre marque collective fête en 2024 ses 15 ans et organise, à cette occasion, une convention à laquelle elle a invité le Directeur Général de la marque **Produit en Bretagne**, la marque collective la plus connue et dynamique de France, dont le parcours et la réussite peuvent et doivent être source d'inspiration pour que nous puissions nous projeter dans les 15 prochaines années.

Quelques chiffres

- > 21 détenteurs présents au Salon Lokal
- > 200 m² de stand Nou La Fé, le plus grand du salon
- > 15 000 consommateurs ont visité le village Nou La Fé
- > 10 entreprises regroupées dans le stand
- > 11 autres détenteurs avec des stands individuels

Les Nouveaux Défis

Financé par le FEDER, la Région Réunion et les adhérents de l'ADIR, parrains de l'émission

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne (FEDER) et la Région Réunion.

Notre émission, véritable vitrine du dynamisme de La Réunion, est plébiscitée depuis plus de 20 ans avec des taux d'audience stables (27 à 30%), diffusée en prime-time sur Réunion La 1^{ère}. Réalisée par Stéphanie Joannès, elle continue d'évoluer, notamment avec la stratégie de modernisation lancée en 2024.

> Évolution 2023

L'émission est désormais diffusée sur Réunion La 1^{ère}, et nous avons renforcé notre présence sur les réseaux sociaux avec l'ouverture de comptes TikTok et Instagram, permettant de toucher un public plus jeune. Ces nouvelles plateformes offrent des contenus immersifs mettant en avant les coulisses de la production locale, accompagnés d'une direction artistique renouvelée.

Dossier géré par :



Diane DELETREZ



Séverine LEPINAY



Solène DENAIN

Financements :



Financé par l'Union européenne



Les Nouveaux défis c'est 45 reportages présentés aux réunionnais tous les ans, et ce depuis 26 ans !

> Fin 2023, c'est

Près de 700 reportages*

sur notre chaîne YouTube

**disponible à chaque lendemain de diffusion*

+ de 19 700 followers

sur notre page Facebook

Les reportages sont classés par thèmes et accessibles via des playlists dès le lendemain de la diffusion, amplifiant ainsi leur impact. Nous recherchons toujours de nouveaux sujets pour mieux informer les Réunionnais.



La newsletter de l'ADIR

La newsletter de l'ADIR est un outil central pour communiquer avec les adhérents sur les activités et les initiatives de l'association. Elle permet de tenir les membres informés des événements à venir, des opportunités de collaboration, et des actualités économiques et industrielles locales et nationales.

Dossier géré par :



Diane DELETREZ



Solène DENAIN

Elle aborde régulièrement des sujets variés tels que

> Les événements organisés par l'ADIR



> La mise en avant de nouvelles entreprises locales ou de projets innovants



> Des informations sur des réglementations



> Des opportunités de formation



Les newsletters envoyées par l'ADIR tout au long de l'année 2023 ont permis de maintenir un lien constant avec les adhérents en leur fournissant des informations pertinentes sur l'industrie locale.

En moyenne, les statistiques des 24 newsletters envoyées sont les suivantes :

- Moyenne de destinataires : 796
- Moyenne d'ouvreurs : 265
- Moyenne de cliqueurs : 50
- Taux moyen de réactivité : 33.3%
- Taux moyen de clics : 6.3%

Les adhérents sont encouragés à proposer des thèmes qu'ils souhaiteraient voir traités, que ce soit dans la newsletter ou sur le site internet de l'association, afin de créer une dynamique participative.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute proposition de sujets que vous aimeriez voir mis en avant dans la newsletter ou sur notre site internet.

Dossier géré par :



Diane DELETREZ



Solène DENAIN

La semaine de l'industrie

La Semaine de l'Industrie est un événement annuel organisé en novembre à l'échelle nationale. Localement, l'ADIR co-organise cet événement avec la DEETS et un réseau de partenaires très dense pour valoriser les entreprises industrielles réunionnaises.

> En 2023

1 collaboration
ADIR x CEB x CIREST

En collaboration avec le CEB (Club Economique Bénédicтин) et la CIREST, un parcours pédagogique a été mis en place, permettant aux jeunes de visiter des entreprises locales telles que Distillerie Rivière du Mat ou Royal Bourbon Industrie, et ainsi découvrir la diversité des métiers proposés.

Un autre projet a consisté à accompagner des étudiants de l'IUT lors de journées d'immersion en entreprises industrielles. Ces jeunes ont pu découvrir le monde de l'industrie pendant leurs vacances scolaires. Lors du Salon Lokal, ils ont participé en animant les stands pour partager leur expérience et informer les visiteurs sur les activités industrielles de ces entreprises.

> Nos partenaires notables lors de cet événement :



France Travail



Le Rectorat



Le Territoire de l'Ouest



La CIREST



Le CEB



La DEETS



Les Apprentis d'Auteuil



AKTO



Le CPME



La Technopole de La Réunion



Le MEDEF



EPITECH



agriculture.gouv

Jeunes et industries

Le projet Jeunes et Industries a pour objectif de promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes réunionnais. À travers la création de vidéos portrait dans différents métiers du secteur industriel sont présentés, qu'il s'agisse de postes techniques ou de fonctions supports comme la communication ou le marketing.

L'initiative vise à démystifier l'industrie, en montrant que des emplois accessibles existent à La Réunion, sans nécessiter un départ en métropole. En parallèle, des événements comme des jobs dating sont organisés pour favoriser le recrutement au sein des entreprises locales.



RENCONTRE ADHÉRENTS 2023

Dossier géré par :



Séverine LEPINAY

En 2023, **5 réunions d'adhérents** ont été organisés aux quatre coins de l'île :



- Le 27 avril 2023, chez URCOOPA
9 présents
- Le 11 mai 2023, dans les locaux du Syndicat du Sucre
14 présents
- Le 17 mai 2023 à l'ESIROI à St Pierre
10 présents
- Le 21 novembre 2023 dans les locaux de la Sucrierie du Gol
16 présents
- Le 5 décembre 2023, au KUB à Ste Clotilde
6 présents

Ces rencontres ont été l'occasion de rassembler nos adhérents, de partager des informations essentielles et de renforcer les liens au sein de notre association.

Ces réunions ont permis à nos adhérents de nous faire part de leurs préoccupations et de bénéficier d'un espace d'échange privilégié pour discuter des problématiques qu'ils rencontrent. Cette démarche d'écoute et d'interaction a renforcé notre engagement envers nos adhérents et a contribué à consolider notre relation avec eux. Les retours et les suggestions de nos adhérents ont été précieux pour améliorer nos services et adapter nos actions en fonction de leurs besoins. Ces événements ont démontré notre capacité à mobiliser et à fédérer notre communauté autour d'objectifs communs.

Nous restons engagés à poursuivre cette dynamique d'échange et de collaboration avec nos adhérents afin de continuer à répondre au mieux à leurs attentes et à leurs besoins. Ces réunions ont été une étape importante dans notre démarche d'amélioration continue et nous sommes impatients de continuer à progresser ensemble en 2024. L'équipe de l'ADIR se tient à votre disposition sur les différentes thématiques.



Salon LOKAL

La première édition du Salon Lokal en 2023, organisée par l'ADIR en partenariat avec Le Quotidien, a été l'occasion de réunir en un même lieu les filières de production locale afin de montrer aux réunionnais l'extraordinaire variété des produits qu'ils soient agricoles, industries ou artisanaux.

Dossier géré par :



Diane DELETREZ



Séverine LEPINAY

> Les objectifs

1 RÉUNIR LES FILIÈRES DE PRODUCTION LOCALES

Ce salon permet de centraliser l'ensemble des acteurs économiques réunionnais en un même lieu, offrant ainsi aux visiteurs une vision d'ensemble des produits locaux, trop souvent méconnus du grand public.

2 PARTAGER LA PASSION DE NOS INDUSTRIES

À travers cet événement, l'ADIR se donne pour mission de sensibiliser les jeunes générations à l'industrie locale et de leur présenter des opportunités professionnelles sur leur propre territoire. Cela s'est traduit par la mise en place d'un espace dédié à la formation, des sessions de job dating et des ateliers innovants.

3 PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le salon met également en avant l'importance de l'économie circulaire, en encourageant les échanges durables entre les entreprises locales et en sensibilisant les visiteurs aux enjeux environnementaux liés à la production réunionnaise.

4 CULTIVER LA FIERTÉ DE PRODUIRE LOCALEMENT

En fédérant les producteurs, artisans, agriculteurs et industriels, l'ADIR souhaite renforcer la fierté de participer à une économie locale prospère. Le Salon Lokal vise à faire de cette initiative un mouvement d'ensemble pour développer La Réunion.

5 ENCOURAGER L'ACHAT DE PRODUITS LOCAUX

L'un des axes principaux du Salon est de valoriser l'acte d'achat des produits locaux comme un geste citoyen qui participe au développement endogène de l'île.

6 DYNAMISER LA COMMANDE PUBLIQUE ET PRIVÉE

Enfin, l'événement ambitionne de positionner la commande publique et privée comme un levier important pour soutenir les acteurs économiques locaux.

> Chiffres clés de l'Édition

15 000 visiteurs

ont arpenté les stands du salon sur les trois jours d'exposition, dont 900 étudiants

4000m²

dédiés spécialement pour l'événement

Ateliers et formations

une forte implication des jeunes a été observée, grâce à des ateliers de découverte des métiers et des démonstrations innovantes qui leur étaient spécialement dédiées.

117 exposants locaux

ont participé à cet événement, représentant divers secteurs tels que l'agroalimentaire, le textile, ou encore l'artisanat

Une vingtaine de conférences

sur tous les sujets en lien avec la production locale, l'emploi, la formation, les enjeux d'avenir ont permis d'informer le public de sujets peu ou pas connus.

> Nous pouvons sans fausse modestie affirmer que ce salon a été un succès inattendu

Ce succès est en grande partie dû à l'engagement des adhérents de l'ADIR mais aussi des filières qui se sont mobilisées et ont apporté leur touche agricole et gustative, pour le plus grand plaisir des visiteurs. Bravo et merci à tous.

Nous devons également souligner l'engagement de collectivités territoriales qui ont voulu par leur présence promouvoir les producteurs de leurs territoires, montrer leur engagement pour l'avenir de La Réunion et s'engager aux côtés des entreprises dans une vaste opération de promotion de l'extraordinaire dynamisme de La Réunion.

Un grand bravo aux équipes du Quotidien et de notre prestataire Design System, magicien de l'organisation grâce à qui en trois jours de salon nous n'avons eu qu'un incident : un câble débranché par inadvertance.

Grâce à ces résultats positifs, le Salon Lokal s'impose comme **LA nouvelle vitrine incontournable pour les acteurs économiques de l'île**, contribuant activement à l'essor de la production réunionnaise et à son rayonnement auprès du grand public.

Il est intéressant de noter que de nombreux exposants et visiteurs nous ont dit qu'ils n'avaient jamais ressenti une telle ambiance de décontraction et de gentillesse lors d'un salon, encore plus nombreux ont été, exposants et visiteurs, ceux qui ont été « bluffés » par la diversité et la qualité de produits présentés. Nous avons réussi à apporter lors de cet événement les deux marqueurs essentiels de notre société réunionnaise : la convivialité et la diversité.

Nous ne pouvons organiser un tel événement tous les ans, c'est extrêmement chronophage et coûteux.

Toutefois, le conseil d'administration de l'ADIR, au vu du succès de cette première édition, décide que cet événement sera reproduit tous les deux ans.

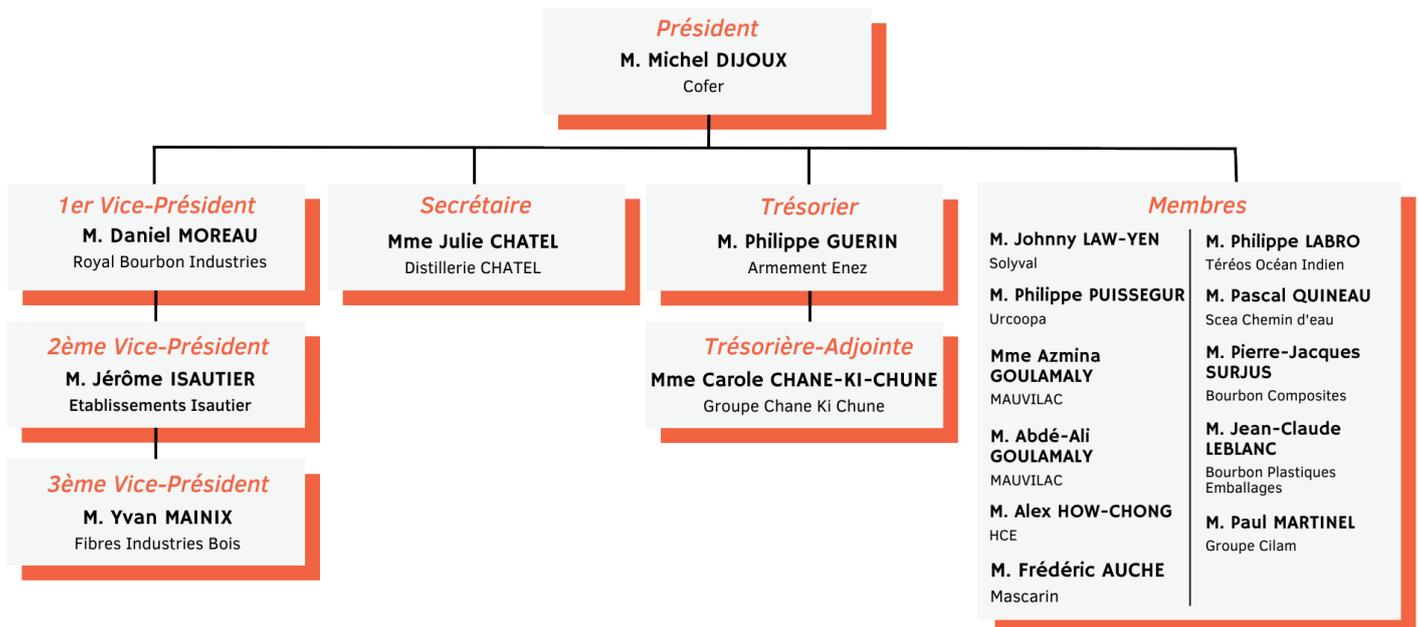
L'Édition 2025 est donc programmée, elle devrait accueillir beaucoup plus d'exposants, les septième de la première édition ont été convaincus de la nécessité pour eux d'être présents à la suivante, les filières qui ont toutes joué le jeu pourront mobiliser beaucoup plus de leurs adhérents, les collectivités locales auront à cœur de promouvoir leurs territoires et les actions qu'elles engagent et nous élargirons le champs des secteurs d'activité aux métiers de l'image, de l'artisanat d'art, du digital, du tourisme et de la gastronomie.

Nous espérons en faire un grand moment festif, qui mettra encore une fois La Réunion en l'air !

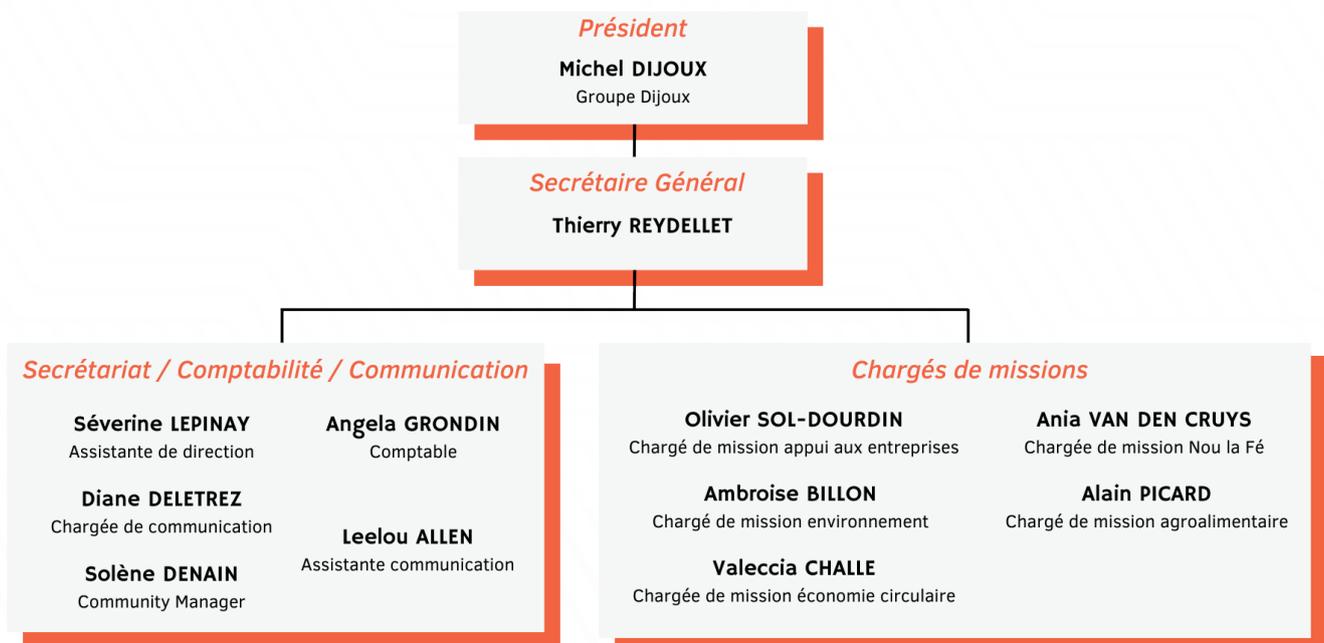


Toute une équipe à votre service

> Conseil d'administration



> Service administratif



Toute une équipe à votre service

Dans l'ensemble de ses travaux, l'ADIR s'appuie avec succès sur le dynamisme et l'engagement de ses adhérents mais ces réalisations ne seraient pas possibles sans une équipe permanente dévouée et solidaire à qui il convient de rendre hommage.



Thierry REYDELLET

Secrétaire Général

En charge de la gestion courante de l'association, de la relation aux institutions et partenaires institutionnels ou privés, de l'orchestration des actions et missions portées par l'équipe de l'ADIR, de la prospective et du renforcement de la place de l'ADIR dans le biotope économique et social de La Réunion.



Séverine LEPINAY

Assistante de Direction

En charge de la gestion administrative quotidienne et des activités liées au Secrétaire Général et au conseil d'administration, tient le rôle d'interface entre l'association et ses différents interlocuteurs.



Diane DELETREZ

Chargée de Communication

En charge de la communication interne et externe de l'ADIR, anime les différents outils de communication de l'association.



Olivier SOL-DOURDIN

Chargé de mission "Soutien aux entreprises"

Assure l'appui technico administratif sur les dossiers de soutien au fret, d'octroi de mer et pilote les contrats de fret maritime de l'ADIR.



Ania VAN DEN CRUYS

Chargée de mission Nou La Fé

Anime le label Nou la fé et coordonne le développement de la marque, l'animation du réseau, ainsi que les actions de promotion et communication



Angéla GRONDIN

Comptable

Gestionnaire de notre équilibre financier, de nos dossiers de financement, et du quotidien de l'équipe en termes d'équipement et de fonctionnement courant.



Eline DOSTAL

Alternante

En charge du déploiement d'un nouveau CRM et d'un espace membre à l'ADIR, a géré notre conformité au RGPD et la validité de nos bases de données. A rejoint l'ADIR dans le cadre d'un contrat d'alternance pour un Master en Management de l'EM Normandie - Réunion jusqu'au 18 août 2023.



Alain PICARD

Chargé de Mission Marchés & Secteur Agroalimentaire

S'occupe de la mise en œuvre de la charte GD, du suivi du BQP, de l'animation de RUNALIM, du statut d'ARIA de l'ADIR



Diane CAPERAN

Chargée de mission Emploi et Formation

En charge de promouvoir et favoriser l'attractivité des métiers de l'industrie et du développement des relations avec les partenaires institutionnels et opérationnels de l'emploi et de la formation, jusqu'au 27 juillet 2023.



Anne-Gaëlle HOARAU / Valeccia CHALLE

Chargée de mission économie circulaire et déchets

En charge des sujets d'économie circulaire et de gestion des déchets, sensibilise, documente et accompagne les industries pour l'application de l'économie circulaire au sein de vos entreprises, est remplacée par Valeccia CHALLE à partir du 27 juin 2024.



Ophélie TLEMSANI / Ambroise BILLON

Chargé(e) de mission "Environnement de l'industrie"

Est la référente sur toutes les questions environnementales. Elle pilote aussi le programme assURE qui accompagne les industriels dans le déploiement de système de management de l'énergie. Remplacée par Ambroise BILLON à partir du 1er septembre 2023



Solène DENAIN

Assistante Communication

Contribue à la digitalisation de la communication interne et externe par la création de vidéos, animations et supports visuels, apportant une dimension dynamique et engageante à nos différentes plateformes numériques.

Présentation de l'ADIR

• Association loi 1901

Créée le 9 août 1975 pour la promotion des industries existantes et nouvelles à La Réunion sous le double patronage de la Préfecture et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.



> Au service de nos industries

147
entreprises
industrielles

4
organismes
financiers &
assurances

5 sociétés
membres
associés

13
entreprises
de services à
l'industries

1 organisme
consulaire

11 personnes
physiques

> Missions de l'ADIR

- ✓ Promotion des industries locales, de leurs produits, des hommes qui y travaillent
- ✓ Maintien d'un dialogue constant avec les pouvoirs publics, pour créer un environnement favorable au développement industriel
- ✓ Accompagnement technique et organisation de formations au service de la performance globale.
- ✓ Défense de l'intérêt collectif dans les négociations avec les différents acteurs du monde économique
- ✓ Engagement de moyens d'études, de recherches sur le développement industriel

> Membres fondateurs

René BARRIERE, Maximin CHANE-KI-CHUNE, Henri Emile CORNU, Rémi FASTRE, Abdéali I. GOULAMALY, Charles ISAUTIER, Sulliman MOGALIA, Raymond ODE, Marcel PERE, Alain PISSLER, Xavier THIEBLIN.

BANQUE de la REUNION, BNCI-OI, BOURBON PLASTIQUES, CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion), COGEDAL, CORAL, Ets ISAUTIER, ISOPLAST, JEUMONT REUNION, SATEC, SEICAR MIKO, SODERE, SOREMA, SOCIETE SUCRIERE DU QUARTIER FRANÇAIS, SYNDICAT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DIVERSES.

> Présidents

1975 - 1981 : Xavier THIEBLIN, PDG du Groupe Quartier Français

1981 - 1987 : Abdéali GOULAMALY, PDG du Groupe Océinde

1987 - 1989 : Raphaël CHANE-NAM, PDG du Groupe Chane-Nam

1989 - 1996 : Paul MARTINEL, PDG de CILAM

1996 - 1999 : Gérard DEBEUX, PDG de STMB

1999 - 2011 : Maurice CERISOLA, Directeur de Crête d'Or Entreprise

2011 - 2016 : Jérôme ISAUTIER, Directeur Général du Gpe Isautier

2016 à 2022 : Daniel MOREAU, Président Directeur Général de Royal Bourbon Industries

Depuis octobre 2022 : Michel DIJOUX

> Conseil d'Administration

Président

Michel DIJOUX

Vice-Présidents

Daniel MOREAU (ROYAL BOURBON INDUSTRIES)

Jérôme ISAUTIER (GPE ISAUTIER)

Yvan MAINIX (FIBRES Ind.)

Trésorier

Philippe GUERIN (ENEZ DU & REUNIPÊCHE)

Trésorière-adjointe

Carole CHANE-KI-CHUNE (Groupe Le Quotidien)

Secrétaire

Julie CHATEL (DISTILLERIE CHATEL)

Membres

Frédéric AUCHE (MASCARIN),

Azmina GOULAMALY (MAUVILAC),

Abdé-Ali GOULAMALY (MAUVILAC),

Alex HOW CHOONG (HCE),

Philippe LABRO (TEREOS),

Johnny LAW-YEN (SOLYVAL),

Jean-Claude LEBLANC (BOURBON PACKAGING),

Paul MARTINEL,

Philippe PUISSEBUR (URCOOPA),

Pascal QUINEAU (CRÉDIT AGRICOLE DE LA RÉUNION),

Pierre-Jacques SURJUS (BOURBON COMPOSITES)

Les adhérents de l'ADIR

MEMBRES D'HONNEUR

M. CHANE-KI-CHUNE, A. GOULAMALY, P. MARTINEL, X. THIEBLIN

INDUSTRIES

Agriculture, chasse, sylviculture

AVIFERME, COUVEE D'OR, EARL COT AGRI, SCEA CHEMIN D'EAU, [SCEA MYCOPAL](#)

Pêche & Aquaculture

ARMAS PÊCHE, ARMEMENT DES MASCAREIGNES, ARMEMENT ENEZ DU, CAP BOURBON, COMATA, LES ARMEMENTS REUNIONNAIS, SAPMER

Industries alimentaires

> Transformation & conservation de la viande : EDG EVOLLYS, SALAISONS MAK YUEN INDUSTRIES, SALAISONS DE BOURBON, SVP
> Transformation & conservation de poisson, de crustacés et de mollusques : REUNION PELAGIQUE TRAITEUR, REUNIPÊCHE
> Transformation & conservation de fruits et légumes : [PULP MASCAREIGNES INDUSTRIE](#), SETAA, SORINORD
> Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales : SPHB
> Fabrication de produits laitiers : CILAM, L'ILE EN GLACE, [SAS LE MONDE DE LA GLACE](#), SORELAIT
> Travail des grains-Fabrication de produits amylicés : COGEDAL, SOBORIZ, SODERIZ
> Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires : BOULANGERIE YONG, EURL C'CANELLE, REU SOCIETE INDUSTRIELLE DU NORD, SAINT-ROLAN, [UN MONDE METIS](#)
> Fabrication d'autres produits alimentaires : EUROCANNE, HOARAU FRAICHE ALTITUDE, [LE DELICE OI](#), MAISON AH-SOUNE, MARAICHERS, MASCARIN SAS, OVOCOOP, ROYAL BOURBON INDUSTRIES, RUN DEKOUPE, SAFA, SICRE CAFE LE LION, SORETEC, SUCRERIE DE BOIS-ROUGE, SUCRERIE DU GOL
> Fabrication d'aliments pour animaux : NUTRIMA PRODUCTION, PETFOOD RUN, URCOOPA

Fabrication de boissons

[ARRANGE BLARD](#), BRASSERIES DE BOURBON, BRASSERIE LES DALONS, BRASSERIE PICARO, CHAN OU TEUNG, CILAOS, COVINO, DISTILLERIE DE SAVANNA, DISTILLERIE JEAN CHATEL, DISTILLERIE LOUPRE-POTTIER, DISTILLERIE RIVIERE DU MAT, EDENA BOISSONS, GRAND SUD PRODUCTIONS, ISAUTIER (Ets), RHUMS & PUNCHS ISAUTIER, RHUMS REUNION, SCEA ETABLISSEMENT BEL AIR, SOREBRA

Fabrication de produits à base de tabac

CORETAB

Fabrication de textiles

ATELIER DU STORE, BOURBON BACHES

Travail du bois & fabrication d'articles en bois

ARCHIPEL BOIS HABITAT BOURBON BOIS EXPERIENCE, CASTOR DISTRIBUTION REUNION, FIBRES INDUSTRIE BOIS SAS, MILLET OCEAN INDIEN, [SARL ADM REUNION](#), SBR

Industrie du papier et du carton

CARTONNERIE DE LA REUNION, DOULUX, EMPREINTE LOCALE, ETIQ'OCEAN, PACK OI, SILF

Imprimerie & reproduction d'enregistrements

ICP ROTO, NID IMPRIMERIE, SAFI

Industrie chimique

AIR LIQUIDE REUNION, AVIFUEL, BOURBON GAZ SAS, ECOCHIMIE, EECA, EMIR, MAUVILAC, SOPECO, SRPP

Industrie du caoutchouc & des plastiques

BOURBON COMPOSITES, BOURBON PACKAGING, BOURBON PLASTIQUES BATIMENT, EKOPLAST, FCI AQUATECHNOLOGY, PLAST OI, RECHAPAGE REUNION, SODICO, VERLEO

Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

CEMENTIS REUNION, EM2R, INCUDINE, JPP DISTRIBUTION, PREFABETON, SCIC REUNION, SCPR, SIGEMAT, SIPEC, SOREMIR, TERALTA GRANULAT BETON REUNION

Métallurgie

ADP, ARMA SUD REUNION, [CAMBAIE INDUSTRIE](#), CANCE REUNION, CMOI, GALVANISATION REUNION, KRUGELL, METAL PROTEC, [SARL CLINOX](#), SERMETAL, SORETOLE, TOP OCEAN INDIEN

Fabrication de machines & équipements

BENNE BOURBON SASU, DEF1, ESPACE ALUMINIUM, GROUPE LES FLAMBOYANTS, HYDRAULIQUE MAINTENANCE SERVICE (HMS), JIPE REUNION, SELF SIGNAL OI

Fabrication d'équipements électriques & électroniques

AEROLIK OI, AURAXI, COFER, SOLUTION SOLAIRE REUNION, SUNZIL OCEAN INDIEN

Autres industries manufacturières

Fabrication de meubles : CAA REUNION, DECO RUN, ISOPLAST
Réparation-installation de machines & équipements : SAS PMI

Production & distribution d'électricité, de gaz & d'eau

Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné : ALBIOMA LE GOL, ALBIOMA BOIS ROUGE, EDF, [GREEN TECH](#), SOLEO
Captage, traitement et distribution d'eau : AQUALO, RUNEO, SAPHIR

Collecte, traitement & éliminations des déchets ; Récupération

CYCLEA, ECOSTRILL, FOURMIZE REUNION SAS, HCE, METAL REUNION, [PULP ECO](#), PROXICOMPOST, RVE, SOLYVAL, SUEZ RV REUNION

SERVICES À L'INDUSTRIE

ACTEMIUM, ALTENY, APODIS SARL, BAGELEC, ENDEL REUNION, [EPE REUNION](#), [EQUANS](#), INTEGRALE INGENIERIE, [INTERLINGE](#), ISODOM, IXEO, [SYSTEA](#), TEEO, TOTALENERGIES RENOUVELABLES AGENCE OI

AUTRES ADHÉRENTS

CCIR

PERSONNES PHYSIQUES

P. BUISSON, J.P. HAGGAI, S. HOARAU, J. ISAUTIER, Y. MAINIX, D. MOREAU, P. QUINEAU

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

BNP PARIBAS REUNION, BRED Banque Populaire, CAISSE D'ÉPARGNE PROVENCE ALPES CORSE REGION REUNION, CREDIT AGRICOLE DE LA REUNION

MEMBRES ASSOCIÉS

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, DIGITAL REUNION, SEMIR, SGM MANUTENTION, SRR

[Nouvel adhérent 2023](#) - [Nouvel adhérent 2024](#)

ADIR

Association pour le Développement Industriel de La Réunion

0262 94 43 00

30 rue Léon de Lepervanche, 97420 Le Port

